
Travail de fin d'études[BR]- Travail de fin d'études: "Entre répression et aide sociale : Le ressenti des agents de police sur le terrain au contact des usagers de drogues dans l'espace public"[BR]- Séminaire d'accompagnement à l'écriture

Auteur : Hobe, Ness

Promoteur(s) : André, Sophie

Faculté : Faculté de Droit, de Science Politique et de Criminologie

Diplôme : Master en criminologie à finalité spécialisée en organisations criminelles et analyse du crime

Année académique : 2024-2025

URI/URL : <http://hdl.handle.net/2268.2/24726>

Avertissement à l'attention des usagers :

Tous les documents placés en accès ouvert sur le site le site MatheO sont protégés par le droit d'auteur. Conformément aux principes énoncés par la "Budapest Open Access Initiative"(BOAI, 2002), l'utilisateur du site peut lire, télécharger, copier, transmettre, imprimer, chercher ou faire un lien vers le texte intégral de ces documents, les disséquer pour les indexer, s'en servir de données pour un logiciel, ou s'en servir à toute autre fin légale (ou prévue par la réglementation relative au droit d'auteur). Toute utilisation du document à des fins commerciales est strictement interdite.

Par ailleurs, l'utilisateur s'engage à respecter les droits moraux de l'auteur, principalement le droit à l'intégrité de l'oeuvre et le droit de paternité et ce dans toute utilisation que l'utilisateur entreprend. Ainsi, à titre d'exemple, lorsqu'il reproduira un document par extrait ou dans son intégralité, l'utilisateur citera de manière complète les sources telles que mentionnées ci-dessus. Toute utilisation non explicitement autorisée ci-avant (telle que par exemple, la modification du document ou son résumé) nécessite l'autorisation préalable et expresse des auteurs ou de leurs ayants droit.

Entretien 005 – 25 juin 2025 (20 min 44)

Alors, donc dans l'apprentissage, est-ce que vous pouvez vous présenter un peu votre parcours professionnel, votre formation ?

Je donne un nom aussi ?

Vous pouvez, vous ne pouvez pas, c'est comme préférez. Ça n'a pas beaucoup d'importance.

J'ai 32 ans et j'ai fait avant 3 ans d'études comme assistant social.

J'ai travaillé 2 ans en CPAS de Liège, ici, en première ligne, en aide sociale. Et puis après, je suis rentré à la police. J'ai fait 6 mois à Bruxelles, 5 ans et demi à l'intervention. Et puis après, je suis venu ici à Task Force.

Alors, du coup, au niveau du phénomène d'usage de drogue dans l'espace public, comment est-ce que vous le définiriez, vous ?

Grandissant, plus pris en compte qu'auparavant. Parce qu'on parle de tout type de drogue, ici, sur l'espace public. Oui, tout type de drogue, tout type de profil. L'usage de drogue s'est démocratisé. C'est aussi plus socialement admis.

Les gens se retournent plus sur quelqu'un qui fume un join en rue, c'est devenu quelque chose de banal. Donc oui, le public s'est élargi. C'est plus pris en compte. Et au niveau...

Pour vous, quels sont les principaux impacts de l'usage de drogue que vous remarquez dans l'espace public, que ce soit au niveau sanitaire ou attitude avec les personnes ?

Oui, le sentiment d'insécurité pour les gens. C'est vraiment un sentiment, ça ne veut pas dire qu'il y a forcément plus de... Mais bon, il y a tout un monde qui gravite autour du milieu des stupéfiants.

Tout ce qui est salubrité publique. Les crasses en tant que telles, les déchets que ça va engendrer.

Et puis alors, il y a le coût sanitaire. Ça a une place aussi dans tout ce qui est prise en charge médicale. Au niveau des associations qui sont en place, ils occupent aussi une place qui est importante. Et quand ils font ça, ils ne savent pas faire autre chose.

Ok. Comment est-ce que vous définiriez les nuisances liées à la consommation de drogue ? Comment est-ce que ça se manifeste ?

Ça va de leur simple présence. Parce que physiquement, ils sont marqués. Donc ça interpelle les gens. Ils ont des démarches particulières parce qu'ils sont attaqués par les produits. Donc ils ont des attitudes apathiques. Ils ont parfois des délires plus agités. Des phases d'agressivité. Ou des phases un peu comateuses.

Tout ça, ça génère un sentiment d'insécurité. C'était ça que je lui ferais la question. Oui, les nuisances.

Les nuisances que ça génère. Tout ce qui est salubrité, ils vont dormir un peu n'importe où. Ils s'endorment n'importe où. Ils abandonnent beaucoup de déchets. Beaucoup de choses. Il y a tout ce qui est voie de fait. Tout ce qui va être l'agression entre eux, avec leur dealer, crier. On entend souvent des cris, des disputes. Tout ça, ça génère des nuisances pour les gens.

Tout ce qui est médical, sanitaire. Ils développent énormément de problèmes de santé. Il y a aussi des problèmes de prise en charge. Parfois, ils ne s'estiment pas bien pris en charge. Ils sont aussi agressifs avec les personnes qui leur viennent en aide. C'est large. C'est large, oui. C'est très large.

Est-ce que vous avez déjà reçu des plaintes, des retours de la part des passants, des citoyens vis-à-vis de toutes ces nuisances ?

Oui, tout le temps. Tout le temps, on est interpellé par ça. Que ce soit nous, au niveau du cabinet du Bourgmestre, alors ça revient forcément chez nous. Et c'est un cycle sans fin.

Donc, les contacts avec la population des usagers sont-ils fortement présents pour vous dans le cadre de votre travail ? Comment se déroulent ces contacts ? Dans quels cas ?

Alors oui, c'est tout le temps. On a tout le temps contact avec eux. C'est vraiment le corps du métier dans les patrouilles ici. Et le contact, 99% du temps, ça se passe extrêmement bien.

Parce qu'on n'est pas non plus dans un jeu répressif. Parce qu'il n'y a pas la réponse derrière. Donc ça ne servirait à rien, nous, de prendre un axe répressif, sachant que la réponse judiciaire derrière n'est pas là, n'est pas présente.

Donc on a plus une relation sociale avec les personnes qu'une relation répressive. On le fait aussi, il y a de la répression quand il y a des exagérations ou des troubles à l'ordre public manifeste. Il y a une réponse. Y'a l'ordre de police administrative qui est prise. Sinon, ça ne se passe pas.

Et quelle importance apportez-vous à ces contacts avec les usagers dans le cadre de votre travail ?

D'un point de vue policier, ça n'a pas un énorme impact. Parce qu'on n'a pas les moyens, la réponse pénale pour traiter ça. Je ne suis pas sûr que la réponse pénale soit la réponse à la problématique. Mais on a... Il y a quand même un aspect social forcément avec ces personnes-là.

On sait aussi les orienter vers les différents services quand il y a besoin. Et alors, c'est une source d'information. Ce sont des informateurs, pas toujours très fiables, parce que là, c'est des gens qui sont un peu hors cadre, un peu en marge. Mais c'est une source d'information quand même.

Est-ce que votre posture change selon le type de personnes qu'il y a face à vous ? Par exemple, des fois, quand vous étiez plus jeune ?

Oui. Ça, je pense que c'est propre au métier de policier. Je pense que pour les gens qui sont contaminés, il faut s'adapter à la personne qu'on a en face de nous. Parce que même au niveau du langage, on n'aura pas le même discours avec un jeune ou avec un sans-papier qui ne maîtrise pas bien la langue. Ou avec quelqu'un qui a été élevé ici, qui a suivi une éducation et qui, par la suite, est tombé dans la drogue.

Donc, il y a cette dimension-là. On adapte le discours. Et oui, avec un jeune, quand vraiment quelqu'un qui est très jeune qui vient de tomber dans la rue, dans la drogue, on va peut-être essayer plus fort de directement encadrer et d'essayer de faire en sorte qu'il s'en sorte.

Parce qu'une fois qu'on est vraiment bien dans l'engrenage, ça devient très difficile.

Plus moyen de dissuader au début.

Oui, d'essayer de vraiment faire prendre conscience parce qu'on a quand même de l'expérience.

Donc, on essaie de lui faire profiter, de lui dire que nous, on sait comment ça va finir. Je ne suis pas sûr que ça marche.

Adoptez-vous des attitudes particulières lors de votre mise en relation avec les usagers de drogue ou quand vous êtes visibles par ceux-ci ?

Les trois quarts, on les connaît. C'est vrai qu'on se tutoie au final. On connaît les noms, on connaît les prénoms. On sait plus facilement entrer en interaction avec eux, même quand on en a qu'on va chercher.

Parce qu'on sait qu'il y a un jugement, qu'ils vont aller en prison. On va les trouver, ils viennent avec nous. Et puis, ils nous accompagnent volontairement parce que ça s'est toujours bien passé.

Comment se déroule la prise de contact avec le public cible ? Dans quelles circonstances est-ce que vous les interpellez ?

Il y a plusieurs cas de figure. Il y a des fois où ils sont simplement pris en rue ou là, ça va être une prise de contact, pour voir s'il n'y a pas de problème, pas de problème de santé.

Si tout va bien, en somme. Et puis, il y a les phases où là, on va les prendre en mendicité. Donc là, il y a un règlement qui doit être respecté par rapport à une violence que ça génère aussi ou un harcèlement de rue.

Et la troisième phase, c'est quand on les prend, c'est généralement là qu'on les prend, c'est en phase de consommation de stupéfiants. Donc là, effectivement, il y a quand même un procès-verbal qui est adressé. Ils ont l'habitude, ça se passe bien aussi.

Ils savent bien comment ça marche. Et alors ça, c'est pour rendre compte à l'autorité judiciaire pour qu'au bout du compte, quand il y a une multiplicité de faits, il y ait une réponse judiciaire qui est apportée. Souvent, maintenant, il y a quand même un truc, un protocole qui est mis en place de probation prétorienne.

Ou quand il y a justement cette multiplicité de faits, on essaye de proposer un contrat à l'usager. De lui dire, voilà, entrer en contact avec tel, tel, tel service. Faire telle, telle démarche.

Ne plus consommer en rue. Et en échange, on est sous probation au lieu d'être mis en prison. Donc là, c'est une alternative à la détention. Il y en a qui sont preneurs. Il y en a qui refusent. Il y en a qui préfèrent la détention. Voilà, ça dépend un peu des gens.

Au cas par cas.

Oui.

Quel est votre ressenti vis-à-vis de la perception que les usagers ont de vous ? Parce que vous voyez des fois des comportements différents.

Oui. Alors, ils ont une perception qui est très différente en fonction de si c'est un policier en civil ou un policier en uniforme.

Parce que nous, on a un contact qui est privilégié. Ils savent qu'ils peuvent venir nous trouver. C'est plus compliqué pour eux avec quelqu'un en uniforme. J'ai un peu plus de mal. Il faudrait vraiment que je sois dans une situation d'urgence pour aller trouver un policier en uniforme. Ça reste un frein.

Mais avec nous, il n'y a pas spécialement de barrière. Ok. C'est peut-être moins stigmatisant. Je ne sais pas si vous avez envie de dire ça, mais...

Est-ce que... Comment se déroule la gestion lors de cas parfois plus compliqués, même si c'est assez rare ? Est-ce qu'il y a des choses... ?

C'est rare. Mais l'usage de la contrainte, c'est comme pour tout le monde. L'usage de la force, il est réglementé. Il s'applique de la même façon. Il y a juste pour les faux, il faut être un petit peu plus vigilant parce qu'ils ont du matériel sur eux, donc des seringues, ce genre de choses. Au niveau sanitaire, il faut faire un peu plus attention. Mais ça reste très rare.

Comment est-ce que vous définiriez votre rôle face aux usagers de drogue, vos missions concrètes ?

Je ne sais pas, je dirais qu'on agit un peu sur les trois axes, préventif, répressif, curatif. Mais alors, est-ce qu'il y a un réel impact ? Je ne sais pas si j'ai le recul nécessaire pour le voir.

Du coup, quelle est votre position vis-à-vis du sentiment d'efficacité en lien avec vos actions ?

Ce n'est pas efficace du tout. Je ne pense pas que ce soit du tout la bonne méthode à adopter. Et je ne vois pas, au niveau politique, de prise de conscience par rapport à ça. J'ai toujours l'impression que l'aspect répressif et la réponse pénale est la bonne solution. Mais je ne crois pas que ce soit la bonne solution. En tout cas, pas comme elle est appliquée.

Est-ce qu'il y a des actions que vous percevez comme plus efficaces face à l'usage de drogue au niveau de votre travail sur le terrain ?

La seule chose qui est efficace et qui ne résout pas le problème, mais ça le déplace, donc en termes de nuisance, ça a un impact, c'est une forme de harcèlement, de patrouille. Vraiment, quand il y a une problématique à un endroit, de mettre des plans d'action en place qui en fait

sont une présence policière permanente. Et oui, c'est une forme de harcèlement, de répétition, pour déplacer le problème. Mais ça se limite à ça. On n'ira pas plus loin.

Y a-t-il des situations qui ne présentent pas pour vous les effets attendus sur papier ?

Toutes ne présentent pas, n'atteignent pas leur objectif. Pour moi, il n'y a aucune action qu'on met en place au niveau de la consommation qui ait un impact suffisant.

Du coup, ressentez-vous des conflits, des décalages entre vos missions, entre les injonctions qui vont s'assigner, ce qui est des fois possible, pas possible sur le terrain ?

Oui. Il y a un décalage complet. Le monde politique qui détermine finalement l'action policière, il est complètement déconnecté. Lui, il répond à une demande de son électorat sans forcément savoir si ça va être pertinent, efficace. Ce n'est pas son boulot.

Je suis passé au-dessus de ça. Il n'y a pas de frustration derrière. Je sais ce que j'ai à faire, parce que les relations sont bonnes avec les usagers. Je pense qu'il ne faudrait pas nous demander d'être plus méchants, d'être plus répressifs, entre guillemets. Parce que nous, on ne le fera pas parce que ça n'a pas l'effet escompté.

Votre avis vis-à-vis des politiques mises en place, qu'est-ce que vous pensez de l'approche répressive en place face à l'usage de drogue, les avantages qu'elle peut avoir, les limites ?

Le seul avantage que ça a, et les toxicomanes le diront eux-mêmes, c'est que quand ils sont en détention, ils ne consomment pas beaucoup moins. Ils mangent trois repas par jour. Ils ont un cadre. Ils vont dormir à heure fixe. Ils se refont une santé. Ils sont suivis, même médicalement, quand il y a besoin. Il y a un accès aux soins de santé. Et ça se limite à ça. C'est juste ça.

Et du coup, un peu à l'opposé, comment est-ce que vous vous positionnez par rapport aux approches de réduction des risques ? Notamment tout ce qui est salle de consommation en moindre risque, programme d'échange de seringue.

Il y avait la salle de consommation qui n'est plus là. Je suis très partagé. Parce que je ne pense pas que ce soit la bonne solution. Mais s'il n'y a pas ça, il n'y a rien. Mais clairement, elle a manqué ses effets.

On a eu le retour... C'est l'université de Louvain, je pense, qui est venue faire un petit bilan sur les milliers de passages, les milliers d'usages qu'il y a eu de la salle de consommation. Il n'y a personne qui a arrêté. C'est un zéro pointé.

Donc on peut se demander est-ce qu'il y a vraiment tout qui a été mis en place ? Est-ce que c'était la bonne méthode ? On nous cite souvent le Canada en exemple, qui est quand même pionnier en la matière et qui a très fort développé les salles de consommation. Ils sont en train de faire machine arrière. Parce que ça ne fonctionne pas.

Los Angeles a aussi dépénalisé la consommation de drogue. Ils font machine arrière parce que c'est catastrophique. Ça ne fonctionne pas.

Donc je ne suis vraiment pas sûr que ce soit la bonne méthode. Pas comme ça.

En quelle mesure trouvez-vous que ce type d'approche puisse être utile ou non à la gestion de l'usage de drogue ?

Ça, je ne sais pas. D'un point de vue sanitaire, pour eux c'est mieux. Ils ont des seringues propres, il y a un personnel paramédical sur place s'il y a un problème et ça invisibilise la consommation. C'est moins présent dans l'espace public. Mais ça ne l'a jamais empêché.

Parce qu'au final, quand ils sont en manque, ils sont tellement en manque qu'ils ne vont pas se déplacer jusqu'à la salle. Ils vont consommer sur place là où ils sont. Donc ça ne règle rien, la nuit c'est fermé, le dimanche c'était ouvert que le matin. Ils consomment 3, 4, 5, 6 fois par jour. Donc ça ne répondait quand même pas à un besoin.

Collaborez-vous avec ces organismes de réduction des risques ?

Peu. On les interpelle quand il y a vraiment une problématique sociale ou sanitaire. Mais ça se limite à ça.

Et la proximité de ces organisations de réduction des risques, est-ce qu'elles influencent vos décisions lors de la gestion du toxicomane ?

Pas du tout.

Comment est- ce que vous vous positionnez face à l'opposition qu'il peut y avoir entre, sur papier, ce côté répressif et de l'autre, la réduction des risques ?

Le problème c'est la mise en application qui en est faite. Que ce soit dans un cas comme dans l'autre, on rate l'objectif et on ne met pas les choses qu'il faudrait mettre en place. Là dans l'autre, ils ratent leur signe. Donc c'est pas...

Pensez-vous qu'il est possible de combiner ces deux approches dans votre travail au quotidien ?

C'est compliqué. Tout ce qui fait partie de l'aide-contrainte ça reste un domaine compliqué. Mais oui, c'est possible puisqu'on le fait au final. On a toujours une relation privilégiée avec eux.

Et ça n'empêche pas que quand il y a un problème judiciaire derrière, on le traite. Et ils connaissent les règles du jeu aussi. Maintenant, si on avait une optique de relation de confiance, vraiment d'aller comme un assistant social, ça serait nuisible. Mais c'est pas le cas pour nous. Pour moi, l'un n'empêche pas l'autre.

Que souhaiteriez-vous voir changer au niveau de l'intervention auprès des usagers de drogue ?

La prise en charge. Nous, ce qu'on aimerait bien, c'est qu'une fois qu'on a contrôlé une fois une personne, une deuxième fois qu'il y a une réorientation vers un service, et la troisième fois reprise sur la voie publique, il faudrait qu'il y ait une prise en charge hors voie publique, donc vraiment un placement. Tout ça serait de la même limite, soit de police administrative ou de police judiciaire, ça c'est pas encore un problème, mais qu'on élargisse la loi sur la protection des personnes malades, pour inclure les toxicomanes dedans, et permettre un placement forcé de ces personnes-là. Le problème, c'est que derrière, il n'y a pas assez d'institutions, il n'y a pas assez de place dans les instituts. Pour moi, c'est la solution.

Qu'est-ce qui permettrait pour vous une bonne collaboration entre les missions de la police, d'une part, et celle des réductions des risques, d'autre part ?

Il y a déjà une réunion commune avec la ville, où tous les partenaires sont à table, nous y compris, mais je ne sais pas si c'est nécessaire de plus collaborer ou pas collaborer, parce qu'au final, ce qu'on fait pour le moment n'a pas vraiment d'impact, donc je ne sais pas si c'est nécessaire de plus collaborer.

Est-ce qu'il y a d'autres choses que vous voudriez ajouter sur cet échange ?

Non, il faut changer le système, c'est compliqué. On en a déjà parlé, parce que moi, j'ai une idée, je ne suis pas le seul à l'avoir, je pense que c'est partagé, les toxicomanes partagent cet avis aussi, leur place n'est pas forcément en prison, parce que la consommation, la détention, être en contact avec d'autres criminels, ce n'est pas leur place non plus, mais il faudrait une espèce d'alternative au milieu de la prison, un établissement qui serait quand même fermé, parce que le problème, c'est leur contact avec l'extérieur aussi, quand ils vont sortir, ils vont tout de suite être rapprochés par les dealers, rapprochés par le milieu, donc il faut que ce soit fermé, et

ce n'est pas obligé d'être une prison, ça peut être quelque chose qui est agréable, il y a quand même une notion de privation de liberté, et alors une prise en charge pluridisciplinaire, médicale, sociale, professionnelle aussi, vraiment, être placé pendant 6 mois, 1 an, avec un suivi permanent, un cadre qui est de nouveau établi, parce qu'ils ont besoin aussi de ce cadre-là, ils vous le diront tous, on a besoin de ces structures, de ce cadre, parce qu'ils sont hors de tout ça, il n'y a plus de structure, il n'y a plus aucune structure, ils n'ont entre guillemets rien à faire, et ils sont quand même tous fatigués, parce qu'il n'y a plus du tout de structure, donc voilà, c'est réapprendre tout ça, ça coûte très cher, mais je ne suis pas sûr que la solution actuelle coûte moins cher, quand on fait le bilan, la prise en charge médicale, la prise en charge sociale, la prise en charge judiciaire, police, parquet, l'encombrement des prisons, je ne suis vraiment pas sûr que ça coûte beaucoup plus cher, et c'est vers ça qu'il faut aller, mais je ne sais pas, ce n'est pas la prison qui est une vraie prise de conscience, ça ne changera pas.

D'accord, un tout grand merci pour cette réponse.